

Stoumont, le 15 janvier 2013



S i t e d ' E x c e p t i o n

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 14 décembre 2012.

Ordre du jour :

Réunion commune entre les Commissions communales, à savoir :

- Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- Commission Communal de l'Accueil (CCA)

Pour la troisième année consécutive, un grand nombre de membres, citoyens bénévoles, agents communaux et mandataires communaux, qui œuvrent dans une ou plusieurs des commissions communales énumérées ci-dessus, ont été réunis en cette fin d'année à l'Ancien Château de Rahier.

Outre le but de remercier les membres de ces commissions pour leur travail effectué durant l'année 2012, cette réunion avait comme objectifs de faire connaître à chacun le travail et les résultats de l'année par l'ensemble des commissions communales actives et d'échanger des considérations sur les enjeux, les difficultés et les réussites de chaque commission.

Cette réunion a débuté par une allocation de Didier Gilkinet, Bourgmestre, qui, après avoir remercié l'assemblée pour l'implication citoyenne de chacun, a cédé la parole aux Présidentes et Présidents des diverses Commissions.

En ce qui concerne notre CLDR, notre Président Philippe Goffin a tenu les propos ci-après :

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

L'année dernière, à pareille époque, et dans ce même lieu, j'étais très fier de vous annoncer enfin, la signature, par Mr le Ministre Lutgen, de notre première convention CLDR.

Vous le savez, cette convention, qui concerne le village de Lorcé, était attendue depuis plusieurs mois, non seulement par les membres de la CLDR, mais aussi par les Lorcéens.

Il faut bien reconnaître, que sur le terrain les choses n'ont guère bougés depuis.

La période électorale, reconnaissons le aussi, a contribué en partie à cette situation.

Néanmoins, même si le rythme a été ralenti la procédure a quand même évolué.

Ainsi, en ce qui concerne les aménagements de sécurité et de convivialité, l'auteur de projet a été confirmé, il s'agit de Mr Werner, et la fiche a de nouveau été validée par la CLDR

Les travaux devront impérativement débiter avant décembre 2013, nous attendons le cahier des charges dans les prochaines semaines.

Pour l'achat du terrain, la situation est aussi malheureusement inchangée : les différentes démarches auprès du propriétaire, n'ont pas abouties et le collège communal devra donner un avis sur une procédure d'expropriation.

Pas beaucoup de raisons de pavoiser dans ce dossier, mais nous restons confiants, rien ne devrait empêcher un heureux aboutissement.

Je l'ai déjà dit, le PCDR, ce sont de gros projets, souvent ambitieux qui malheureusement rime avec coûteux.

Mais ce sont aussi, des projets plus modestes, sans grand impact budgétaire et sur lesquels je voudrais vous dire quelques mots aujourd'hui.

1. La Farde d'Accueil : Voici, un outil, à l'usage des nouveaux Stoumontois, qui n'engendre pas de procédure longue et compliquée ni de dépense importante pour la caisse communale.
Cette brochure, qui sera distribuée gratuitement, devrait répondre aux questions de nos nouveaux habitants : Quand passent les poubelles, où se situe l'école la plus proche, y-a-t-il un menuisier dans mon village, quels sont les horaires de l'administration communale, de la bibliothèque...etc.
Pensée par les membres de la CLDR, au cours de nombreuses réunions elle a été réalisée par les services communaux et je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier particulièrement Jean et Odile pour leur motivation dans l'accomplissement de cette tâche.
Avant, d'être distribué, cet ouvrage qui deviendra « la bible » des prochains « nouveaux stoumontois » devra une fois encore être validée par la CLDR et le collège Communal.
2. Le répertoire du Petit Patrimoine : Peu ou pas de grandes bâtisses patrimoniales sur notre commune rurale, mais une multitude de petites touches, vestiges du passé : une potale, une fontaine, une croix, un panneau indicateur, une borne toute une série de témoins d'une beauté simple qui agrémentent nos promenades et auxquels nous tenons tant.
La CLDR, sensible, à ce bien a voulu en réaliser un inventaire, le plus exhaustif possible, mais nous savons que le livre reste ouvert.
Le but de ce travail est avant tout informatif : pouvoir informer notre population de la richesse de notre patrimoine en espérant en retour des indications complémentaires sur différents éléments (année de création, propriétaire, anecdotes...)
Mais il pourra également servi de référence pour la planification de leur entretien et/ou pour les réparations.

Voilà, avant de terminer, en ce qui concerne la CLDR, je voudrais, vous remercier, Vous, les membres de la commission, pour votre active, et efficace participation. Remercier aussi, notre secrétaire Jean Lebrun pour son excellent travail et son soutien.

Philippe Goffin
1^{er} Echevin
Président de la CLDR